

# Le froid et la grippe à l'origine d'une surmortalité en 2012

La population française atteint aujourd'hui 65,8 millions d'habitants. Selon l'Insee, la croissance démographique en 2012 a été la plus faible depuis dix ans.

**L**a population française a augmenté plus faiblement en 2012 que les années précédentes, selon le bilan démographique annuel de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

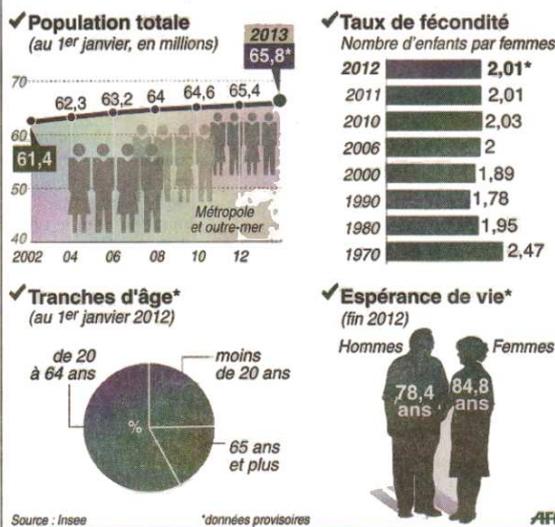
En cause : une mortalité particulièrement élevée, liée notamment à un hiver très rigoureux et à des épidémies. « Durant les quinze premiers jours de février 2012, la France a connu une vague de froid exceptionnelle, la quatrième depuis 1950, des gripes et autres épidémies respiratoires et gastro-entériques », notent les statisticiens. « En plus de leur effet direct sur la mortalité, avec 571 000 décès sur les premiers mois de l'année, contre 545 000 en 2011, ces épidémies ont pu entraîner une vulnérabilité des personnes déjà fragiles et ainsi prolonger la surmortalité sur les mois suivants. » Conséquence : en 2012, la population française n'a augmenté que de 0,7 %, soit environ 300 000 personnes. « C'est le plus faible taux depuis 10 ans », note l'Insee.

## Moins de bébés plus de mariages

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, la France comptait donc 65,8 millions de personnes, avec Mayotte, dont 63,7 millions en métropole. Derrière ce chiffre se cache aussi une « contre-performance » de la natalité avec un léger recul du nombre de naissances.

Si l'indicateur conjoncturel de fécondité se maintient à plus de 2,01 enfants par femme, on ne peut ignorer que notre pays n'atteint pas le seuil de renouvellement des générations qui est de

## France : 65,8 millions d'habitants



2,07. Une première pour la France qui mène depuis des années une politique familiale volontariste. Le phénomène s'explique par une première maternité tardive des femmes (30,1 ans). Toutefois, les fondamentaux démographiques qui font de la France une exception en Europe ne semblent pas être fragilisés par la crise. Comme on le voit en Espagne, au Portugal ou en Grèce où on enregistre une chute importante du taux de fécondité. Qui dit bébé dit souvent mariage. Et là, la crise semble favoriser le passage devant M. le maire avec un rebond des unions pour la première fois depuis 10 ans avec

241 000 mariages en 2012 contre 236 826 en 2011. Dernier enseignement de cette étude : le vieillissement de la population. Les plus de 65 ans représentent 17,5 % et près d'un Français sur dix a au moins 75 ans. Cette évolution devrait se poursuivre avec le vieillissement des baby-boomers. Petit bémol néanmoins pour l'espérance de vie. Elle stagne pour les hommes (78,4 ans) et diminue même de deux mois pour les femmes (84,8 ans). S'il est encore trop tôt pour parler de tendance, les démographes soulignent toutefois que depuis 1994, l'écart entre les hommes et les femmes s'est réduit d'environ deux ans.

Zoé Cadot

## À SAVOIR

### Recensement 2013 : mode d'emploi de la nouvelle campagne qui débute demain



La publication du bilan démographique annuel précède de quelques jours le lancement de la nouvelle campagne de recensement de la population. Depuis 2004, ce recensement n'est plus effectué tous les cinq ans, mais

« en continu ». Aussi, comme chaque année, la collecte s'appuiera sur un partenariat entre l'Insee et les communes. L'enquête se déroulera du jeudi 17 janvier au samedi 23 février. Pour mener à bien cette opération, 22 000 agents recenseurs seront mobilisés.

À eux de remettre à la population recensée les fameux questionnaires : une feuille de logement pour chaque foyer et un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans ce logement. « Répondre est un acte civique, mais aussi obligatoire, en vertu de la loi du 7 juin 1951 », précise l'Insee. Et pour prévenir toute déconvenue, l'Institut rappelle que « ses » recenseurs seront facilement identifiables avec leur carte officielle tricolore portant leur photo et la signature du maire. Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le recensement se fera par sondage. Seuls 8 % des personnes résidant dans l'une de ces 941 villes seront visitées. Pour les municipalités plus petites, le recensement sera exhaustif. Il est d'ailleurs possible de consulter la liste des villes concernées sur le site <http://www.le-recensement-et-moi.fr>, où une information plus large est disponible.

Z.C.